

Vie Libre dans les prisons

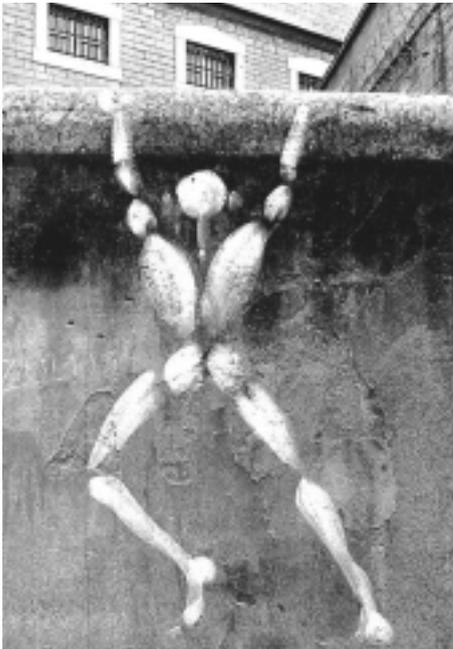


Photo Ban Public

TAG sur un mur de prison (Mesnager)

Nul n'ignore que l'alcool favorise le "passage à l'acte" et entraîne souvent l'incarcération.

On peut affirmer que plus de 50% des détenus ont été directement ou indirectement concernés par l'alcool, lors de délits ou crimes.

VIE LIBRE voudrait répondre à ce problè-

me, auprès des détenus, dans un double souci de PRÉVENTION et de RÉINSERTION.

Le mouvement VIE LIBRE s'est implanté dans les prisons en 1978, d'abord au Centre de Détention de TOUL, puis dans d'autres prisons.

A ce jour, ce sont 25 prisons que le Mouvement rejoint, preuve que des militants VIE LIBRE de l'extérieur prennent conscience des malades alcooliques en prisons, preuve surtout que cette expansion du Mouvement répond à un besoin. L'ambition de VIE LIBRE est d'être présent dans la totalité des prisons.

Des militants VIE LIBRE de l'extérieur, anciens malades alcooliques guéris, s'engagent dans les prisons pour aider les détenus qui le désirent, à sortir de l'alcoolisme.

Ils sont mandatés par la structure locale du Mouvement (Section ou Département). Aucun militant VIE LIBRE ne peut être "Délégué VIE LIBRE PRISON" s'il n'a pas reçu une délégation de sa structure. Pour différencier ces "visiteurs" de ceux qui sont regroupés normalement dans l'A.N.V.P. (Association Nationale des Visiteurs de Prisons), autrefois appelée O.V.D.P. (Oeuvre de la Visite Des Prisons), le Mouvement VIE LIBRE appelle ses "visiteurs" D.V.L.P., Délégué VIE LIBRE Prisons.

Découvrez "Vie Nouvelle", le journal inter-prisons du mouvement ?

- Un journal qui crée des liens, destiné à
- ✓ assurer un lien entre militants à l'intérieur des prisons,
 - ✓ être un soutien mutuel dans le combat contre l'alcoolisme.

Ce journal créé en 1982 a édité son 100^{ème} numéro en juin 1999, dans sa 17^{ème} année de parution et est distribué dans plus d'une trentaine de prisons.



Abonnez-vous et soutenez ainsi l'action des militants-et/ou détenus.

28, pages 1/2 format, 6 numéros par an - Agréé et édité avec le soutien du Ministère de la Justice

Je m'abonne à VIE NOUVELLE

(date d'abonnement en cours d'année :
je recevrai tous les n° de l'année)

Pour 2003

- Abonnement annuel simple 7,62 €
- Abonnement annuel de soutien + de 7,62 €

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code Postal :

Ville/Commune :

Chèque bancaire n° :

Banque : À l'ordre de Vie Libre

Une adresse complète et précise permet la bonne réception de votre journal.

Vos abonnement et règlement à retourner à Vie LIBRE - 8 impasse Dumur - 92110 CLICHY